

## PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 JUIN 2019

Présidence : M. Danilo Perotti, Président

Il est 20h00, le Président ouvre la séance avec la présence de 22 conseillers, 6 personnes se sont excusées. Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

Le précédent procès-verbal de la séance du 2 mai 2019 est lu. M. O. Schmid demande une correction au point 2. Il a demandé s'il n'y avait pas la possibilité de mettre un tuyau pour l'eau dans la fouille pour l'électrification de la Sagnette, afin d'amener de l'eau sur la Posogne.

Ne faisant l'objet d'aucune autre remarque, ce dernier PV est accepté à l'unanimité avec la modification demandée.

L'ordre du jour est suivi tel qu'annoncé.

**1 – Rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude du préavis 2018-06 relatif aux « Adductions électriques et aménagement en eau sur les estivages de la Sagnette et des Maisons-Doubles »**

Mme C. Paccaud lit le rapport.

La parole n'étant pas demandée, les conclusions, soit :

- **d'autoriser** la Municipalité à réaliser les projets d'adductions électriques et d'aménagements pour l'eau sur les estivages de La Sagnette et Des Maisons-Doubles, ainsi que la création d'un nouveau passage canadien.
- **d'accorder** à la Municipalité une enveloppe financière de **CHF 250'000.00** dont le financement peut être assuré de la manière suivante :
  1. Subvention du service des Améliorations Foncières pour un montant approximatif de **CHF 140'000.00**
  2. Solde couvert par la trésorerie courante ou emprunt auprès du Crédit agricole et/ou d'un établissement bancaire de la place.
- **de porter** cet investissement au bilan "Patrimoine financier" - compte 9123.7 "
- **de relever** la Commission de son mandat.

sont acceptées à la majorité par 20 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.

**2 – Préavis 2019-04 et rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude de ce préavis relatif au « Comptes et gestion 2018 »**

Mme C. Paccaud lit le rapport.

M. D. Perotti, Président, demande de rajouter dans les conclusions du rapport « de relever la Commission de gestion de son mandat ».

M. C. Langutetin précise que, comme chaque année, une fiduciaire a contrôlé les comptes 2018. Le rapport de cette dernière a été mis à disposition de la Commission de gestion.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions, soit :

- **d'accepter** les déficit de l'exercice 2018 de CHF 25'690.56
- **d'accepter** la gestion de l'exercice 2018
- **de relever** la Commission de gestion de son mandat

sont acceptées à l'unanimité.

### 3 – Communications de la Municipalité et divers

M. Bernard Martignier informe que les travaux d'assainissement à la Rue du Collège avancent bien. La fouille centrale est faite, il faut maintenant finir les raccordements privés, puis préparation des bordures, trottoir, etc....

Des nouvelles du monde des stations d'épuration, la step de Penthaz est la 1<sup>ère</sup> du canton a traité les micros polluants et fonctionne très bien. La step de Vaulion est toujours en bon état de marche mais que nous réserve l'avenir ?

**M. Claude Goy** informe les routes auront comme chaque année leur cure de jouvence. D'autre part, diverses infractions ont été constatées à la déchetterie, les contrevenants ont été avertis par courrier. Mme C. Paccaud demandent pourquoi les concernés n'ont pas reçu d'amendes comme le prévoit le Règlement communal sur la gestion des déchets ? M. C. Goy lui répond que, dans un premier temps, la Municipalité a averti ces gens, en cas de récidive, la Municipalité amendera.

**Mme Madeleine Guyon** informe que l'UAPE le Môtier fonctionne très bien, il y a un très bon taux de remplissage et déjà une liste d'attente pour la rentrée d'août 2019.

La Commune a accueilli le 23 mai dernier la Journée de Marche vaudoise de Pro Senectute, plus de 200 marcheurs ont foulé les sentiers pédestres de notre commune avant un repas à la Cantine. Merci aux sociétés locales pour la gratuité des tables et matériel mis à disposition.

**M. Guy Raymond** informe que les réfections du Chemin des Jorats et de la Vieille Route sont quasiment finies.

Le pont du Gros-Fort a été refait par l'ORPC, coût environ CHF 3'000.00 pour le matériel, les heures de la PC sont gratuites.

La 2<sup>ème</sup> édition de Natu-Rando est en vente à l'administration. Dans cette nouvelle édition d'itinéraire de randonnée, les balades de Vaulion ont été introduites.

Des îlots de rajeunissement (arbres) ont été fait sur les pâturages de la Posogne et de la Sagnette.

Les travaux au chalet de la Busine avancent, le toit est quasiment fini.

M. M. Roch demande pourquoi il n'y a pas de panneaux interdiction de circuler au bas de la Vieille Route ?

M. G. Raymond est étonné et va voir ce que l'on peut faire.

M. M. Roch aimerait savoir à quoi en est le projet de réfection du chalet de la Dent-de-Vaulion ? M. G. Raymond informe que le projet est sous toit mais le recherche de fonds et d'éventuelles subventions prend du temps. La Municipalité se donne encore un peu de temps.

M. Ph. Bally demande pourquoi on n'ouvrirait pas la Buvette de la Dent à l'année, pour amortir les investissements ? M. G. Raymond répond que le chalet de la Dent est considéré comme « buvette d'alpage » et ne peut dans cet état être ouverte toute l'année.

**M. Claude Languetin** remercie les conseillères et conseillers pour leur soutien dans les projets d'entretien du patrimoine de la Commune.

M. Y. Lorenzini demande ce qu'il en est de la petite pollution dans le ruisseau du Ribochez en mai dernier.

M. B. Martignier répond qu'à ce jour la gendarmerie n'a rien trouvé.

Mme F. Perotti, en tant que déléguée à l'ASCOVaBaNo (association scolaire) nous fait un petit résumé et nous donne quelques chiffres concernant les écoles.

La Municipalité se retire.

### 4 – Élections statutaires

#### *Élection du Président*

M. Danilo Perotti se représente. Pas d'autre candidat. Est élu Président du Conseil communal, à l'unanimité, par applaudissements, M. Danilo Perotti.

#### *Élection du Vice-Président*

M. D. Perotti présente M. Yan Lorenzini. Pas d'autre candidat. Est élu Vice-Président du Conseil communal, à l'unanimité, par applaudissements, M. Yan Lorenzini.

*Élection des scrutateurs*

M. D. Perotti propose que les vices-scrutateurs de l'année écoulée deviennent scrutateurs à leur tour. Pas d'autre candidature. Sont élus scrutateurs, à l'unanimité par applaudissement, Mme Malika Guignard et M. Michel Ortega.

*Élection des vices-scrutateurs*

M. Ph. Bally propose MM. Francis et Patrick Fuchs. M. D. Perotti, Président, informe que deux personnes de la même famille ne peuvent pas faire partie du Bureau. M. A. Tharin propose MM. Francis Fuchs et Cyril Magnenat. Pas d'autre candidature. Sont élus vices-scrutateurs, à l'unanimité par applaudissement, MM. Francis Fuchs et Cyril Magnenat

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 20h50.

Le Président  
D. Perotti

La Secrétaire  
V. Meyer